

## Compte-rendu du CA du 25 mai 2022

### Présents :

Aude, Bertrand H, Coby V, Jacques M., Marie T, Patricia

La séance a eu lieu de 9h à 12h chez Aude à Crest.

Marie et Aude se chargent de prendre les notes et de rédiger le compte-rendu.

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour

- Point sur « qui fait partie de l'association »
- Validation des propositions du CA en vie associative
- Don de Roberte à l'association
- Binômes pour entretiens de fin d'année
- Intégration des nouveaux bénévoles : USP, EHPAD et parrainage.
- Forum des associations
- Engagements et Partenariat
- Divers

\*\*\*\*\*

### Point sur : « qui fait partie de l'association »

- Il a été souligné qu'une participation régulière aux groupes de parole, à la Vie Associative et aux formations, était indispensable.
- De plus il est demandé aux bénévoles d'annoncer leur départ lors d'un groupe de parole.
- Le CA demande à Audrey, Maxime et à Jennifer de se positionner clairement sur leur appartenance à l'association.
- Patricia leur écrira un mail rappelant la position d'Actes et communiquera également celui-ci pour rappel à tous les bénévoles lors de la prochaine vie associative.

### Validation des propositions du CA en vie associative

Après chaque CA, le compte rendu validé est envoyé à tous les bénévoles et lu en vie associative. Des points sont définitivement validés, d'autres peuvent, après discussion, revenir en CA pour discussions et décisions.

### Don de Roberte à l'association

- Roberte a fait un don très conséquent de 28 000 € à l'association.
- Ce don permettra à Actes de vivre sereinement, de payer les formations, voire d'autres interventions ou achats exceptionnels.
- Pour info en 2013 nous avons 18000 € sur le livret et 4000 € sur le compte.  
En 2020 : 7 000 € sur le livret et 500 € sur le compte  
De 2013 à 2020, nous avons financé, chaque année 3 formations.  
En 2022 : 9 000 € sur le livret et 4 000 € sur le compte
- Il s'agit donc d'être vigilant et de garder une « réserve » !
- Les idées d'utilisation sont les bienvenues et seront débattues en Vie Associative.

## Entretiens de fin d'année

Cécile et Laurent, tous les deux anciens bénévoles, les assureront.

## Intégration des nouveaux bénévoles, parrainage et début des accompagnements à l'USP ou en EHPAD

Les deux coordinatrices sont présentes tout au long du processus.

### 1. Entrée dans l'association :

Un premier entretien : présentation de l'association et évaluation de la motivation de la personne avec les 2 coordinatrices.

Second entretien avec la psychologue sans les coordinatrices.

Troisième entretien avec les 2 coordinatrices validant ou non l'entrée dans l'association, avec signature de la Charte.

S'en suit la participation au Groupes de parole et aux formations.

### 2. Suivi des nouveaux bénévoles :

Environ trois mois après le premier GP, un entretien est proposé avec la/le référent(e) USP ou EHPAD et avec les 2 coordinatrices.

Un dernier entretien avant le début des accompagnements sera proposé avec la/le référent(e) USP ou EHPAD et avec les 2 coordinatrices.

### 3. Début et Suivi des accompagnements :

- Le nouveau bénévole a le choix de commencer à l'USP (Unité de soins palliatifs à l'hôpital de Crest) ou en EHPAD, **cependant un passage de trois mois à l'USP est vivement recommandé.**

- Le bénévole est accompagné à ses débuts :

– à l'USP par la référente, Coby, autant que nécessaire et à tout moment par son parrain qu'il choisit.

Le parrain est une personne ressource qui n'a pas besoin d'être présent aux entretiens. Cette personne ressource, l'accompagne (débriefing, partage de sentiments/impressions/réflexions...) chaque fois que c'est nécessaire (accompagnements / formation / groupe de paroles), le binôme fonctionne à l'instar des binômes d'EHPAD.

– en EHPAD par son binôme.

Trois mois après le début des accompagnements le point est fait lors d'une nouvelle réunion avec le référent concerné afin de réactualiser le projet d'accompagnement.

- Proposition à Isabelle, Bénédicte, Marianne, et Jip de choisir un parrain.

## Forum des associations

Il aura lieu le 3 septembre à la salle Coloriage à Crest.

Le stand est tenu par deux bénévoles le matin et deux autres l'après-midi. Il y a un repas offert pour deux personnes.

Les bénévoles intéressés pourront se manifester lors de la Vie Associative le mardi 28 juin.

Envisager de rafraîchir les affichages et plaquettes !?

## Engagements et Partenariat

Il y a beaucoup de sollicitations et d'information sur la boîte mail actes.fr.

Un point sera fait en vie associative pour connaître les personnes impliquées dans des engagements et Partenariats, afin de savoir ou rediriger les courriers et de se désabonner de ce qui n'est pas nécessaire.

## **Divers**

- Un tableau sera conçu afin de récapituler qui fait quoi au niveau des accompagnements, bénévoles USP, les différents binômes en EHPAD, à domicile, les accompagnements de deuil, rempli en Vie Associative et mis à disposition sur le site.
- Un rendez-vous va être pris avec la direction de l'hôpital et Patricia et Bertrand (Référents externes), afin de présenter la nouvelle équipe et de faire le point sur la situation de l'USP, la place d'Actes...
- De même entre la cadre de l'USP et Coby (référente) et Patricia (Référente externe).
- Coby et Jacques se chargent du compte-rendu de la dernière formation et de sa présentation au groupe lors de notre prochaine rencontre.
- Proposition : la participation financière des bénévoles non-accompagnants au coût des formations sera uniquement demandée quand il y aura un intervenant extérieur.
- Proposition d'animation à la médiathèque :
  - Présenter quelques livres
  - Présentation de l'association
  - Utilisation des livres lors des accompagnements
  - Débat avec le public
- Organisation d'un Cinéma-Débat autour du film « De son vivant » à l'Eden à Crest.

**Prochaine réunion du CA le vendredi 2 septembre**